



Mon employeur veut me changer de poste

Par **Totom31**, le **14/06/2014** à **00:09**

Bonjour

Je suis conducteur de travaux.

Mon employeur ne m'estime pas compétent pour assurer mon travail dans les années futures.

Plutôt que de me licencier il me propose de me réorienter vers un poste en étude de prix.

A-t-il le droit?

Que se passe-t-il si je refuse? Est-ce une faute ?

D'avance merci pour vos réponses

Par **P.M.**, le **14/06/2014** à **07:40**

Bonjour,

L'employeur a le droit de vous faire des proposition de modification du contrat de travail mais vous pouvez les refuser si elle sont essentielles, ce qui est le cas lorsqu'elles touchent à la qualification et/ou la rémunération, ceci ne peut pas constituer une faute...

Si l'employeur voulait vous refuser, il devrait avoir une cause réelle et sérieuse et s'il voulait invoquer une incompétence professionnelle, il devrait pouvoir apporter les élément comme il a mis à votre disposition tous les moyens pour que vous puissiez occuper vos fonctions y compris au niveau de la formation permanente...